

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°7 du 8 février 2013**

PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°9

**ARRÊTÉ N° 39/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG**

modifiant l'arrêté n° 0-67354-2009 du 23 décembre 2009 portant création du cercle mixte de la base de défense de Brest.

*Du 7 janvier 2013*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation générale »*.

**ARRÊTÉ N° 39/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 0-67354-2009 du 23 décembre 2009 portant création du cercle mixte de la base de défense de Brest.**

*Du 7 janvier 2013*

NOR D E F E 1 3 5 0 0 8 6 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Précédent Modificatif :*

Erratum du 1er juin 2011 (BOC N° 24 du 17 juin 2011, texte 10).

*Texte modifié :*

Arrêté n° 0-67354-2009 du 23 décembre 2009 (BOC N° 5 du 5 février 2010, texte 30 ; BOEM 135.2, 145.1, 145.4, 724.1.2) modifié.

*Référence de publication :* BOC N°7 du 8 février 2013, texte 9.

---

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté n° 0-67354-2009 du 23 décembre 2009 modifié, portant création du cercle mixte de la base de défense de Brest,

Arrête :

L'arrêté n° 0-67354-2009 du 23 décembre 2009 est modifié comme suit :

Art 1<sup>er</sup>. Le cercle mixte de Brest prend l'appellation de cercle de la base de défense de Brest-Lorient.

Art. 2. Après l'article 2., il est inséré un article 2-1. ainsi rédigé :

« Art. 2-1. Le cercle de la base de défense de Brest-Lorient comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. ».

Art. 3. Ajouter l'annexe ci-jointe.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.

ANNEXE.  
**LISTE DES UNITÉS DE GESTION.**

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE BREST-LORIENT.
Centre sportif et artistique de la marine.
Service des coopératives.
Club nautique de la marine.
Base navale.
Centre d'instruction navale.
Base d'aéronautique navale de Landivisiau.
Base opérationnelle de l'île Longue.
Établissement maritime de Lanvéoc Poulmic.
Bâtiment d'essais et de mesures <i>Monge</i> .
Frégate <i>De Grasse</i> .
Bâtiment de commandement et ravitaillement <i>Somme</i> .
Frégate <i>Georges Leygues</i> .
Frégate <i>Primauguet</i> .
Frégate <i>La Motte-Picquet</i> .
Frégate <i>Latouche-Tréville</i> .
Frégate <i>Aquitaine</i> .
Club sportif et artistique de la marine.
Club nautique de la marine.
Base des fusiliers marins et des commandos.
Base d'aéronautique navale de Lann Bihoué.
Détachement air 928.
UG interarmées.